

Pour évoquer la situation sécuritaire au Sahel

CHANEGRIHA EN VISITE OFFICIELLE EN RUSSIE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7024 - MARDI 22 JUIN 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Constantine

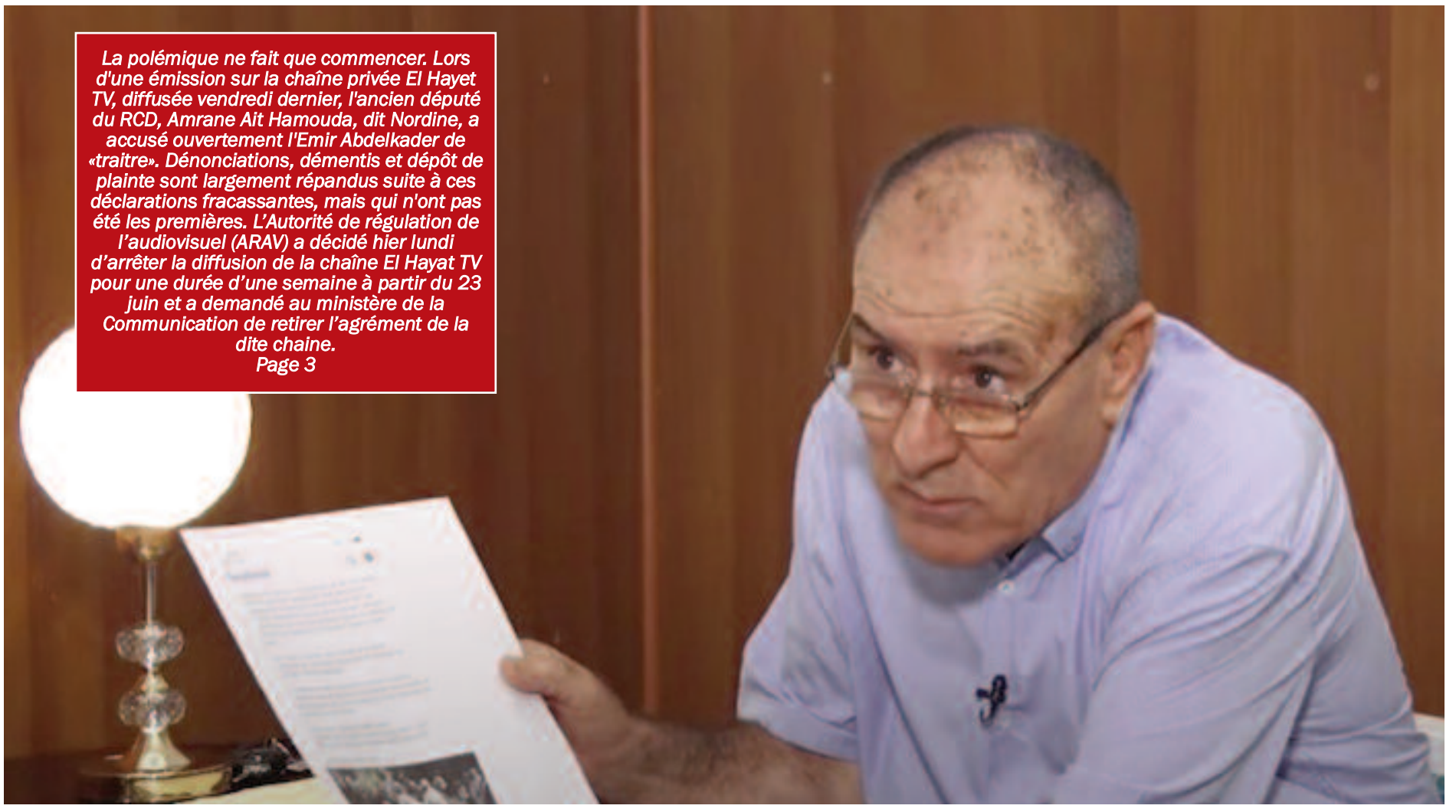
Une femme-escroc de 32 ans sous les verrous

Page 24

PROPOS D'AIT HAMOUDA SUR L'EMIR ABDELKADER

RÉACTIONS, PLAINTES ET DÉNONCIATIONS EN CASCADE

La polémique ne fait que commencer. Lors d'une émission sur la chaîne privée El Hayet TV, diffusée vendredi dernier, l'ancien député du RCD, Amrane Ait Hamouda, dit Nordine, a accusé ouvertement l'Emir Abdelkader de «traitre». Dénonciations, démentis et dépôt de plainte sont largement répandus suite à ces déclarations fracassantes, mais qui n'ont pas été les premières. L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a décidé hier lundi d'arrêter la diffusion de la chaîne El Hayat TV pour une durée d'une semaine à partir du 23 juin et a demandé au ministère de la Communication de retirer l'agrément de la dite chaine.
Page 3



DEUXIÈME JOUR DU BAC

Dure a été l'épreuve de maths

Page 2

SIDER EL-HADJAR

L'opération de permanisation des CDD démarre

Page 4

ACCIDENT MORTEL À AÏN NAÂDJA

L'auteur écope de 3 ans de prison ferme

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

BLIDA

21 230 candidats pour le précieux sésame

21230 candidats qui participent déjà trois jours aux épreuves du baccalauréat, session juin 2021, toutes branches confondues à travers l'ensemble de la wilaya de Blida. Les épreuves dureront jusqu'au 24 juin prochain. Le nombre de candidats est composé d'élèves scolarisés, dont le nombre est estimé à 15.000, et de candidats libres, au nombre de 6230. Tous les postulants au fameux sésame sont répartis sur 56 centres d'examens et encadrés par 2888 surveillants. Rien n'a été laissé au hasard, toutes les mesures ont été prises depuis l'entame de ces examens pour un bon déroulement, avec la contribution de tous les secteurs concernés. Outre le personnel du secteur de l'éducation, il y a la collaboration des éléments des différents corps de sécurité. La sûreté de wilaya a élaboré un plan de sécurité spécial pour ces jours d'examens, en mobilisant des moyens humains et matériels pour le bon déroulement des épreuves. Ce plan prévoit la sécurisation des 56 centres d'examen et ceux du ramassage à travers le territoire de compétence de la sûreté de wilaya de Blida. Par ailleurs, tous les dispositifs de prévention ont été mis en place par la police et la gendarmerie pour faciliter la circulation à proximité des centres d'examen et assurer la sécurité des candidats en vue d'un bon déroulement des épreuves du baccalauréat, comme c'était le cas des épreuves de la 5e et du BEM, dont les résultats seront communiqués incessamment. Pour parer à toute éventualité de contamination du Covid-19, un dispositif sanitaire a été établi par les responsable de ce secteur depuis déjà l'entame des examens de la 5e et du BEM, concernant toutes les directives du protocole sanitaire à suivre avant, pendant et après l'examen.
Nombreux sont les candidats qui ont déclaré que les sujets étaient abordables, il fallait sauf se concentrer sur le travail et ne pas paniquer.

T. Bouhamidi

TIZI-OUZOU

Un candidat pris en flagrant délit de triche

UN CANDIDAT libre à l'examen du Baccalauréat a été pris en flagrant délit de fraude au collège Colonel Lotfi à Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi à la direction locale de l'éducation.
Le candidat a été surpris en train d'utiliser la technologie bluetooth de son smartphone pour commettre son forfait, à une heure avant la fin de l'épreuve des sciences islamiques, a précisé le directeur de l'éducation, Ahmed Lalaoui qui a indiqué que le candidat a été «exclu de l'examen sur le champs».
Le même responsable a souligné que le candidat tricheur sera « exclu de tout examen pour une période de 10 ans», sanction prévue par les textes en vigueur, ajoutant que «des poursuites judiciaires seront, également, engagées contre lui».
M. Lalaoui a, en outre, indiqué que pour le 2ème jour d'examen, 1.946 candidats inscrits pour passer les épreuves du baccalauréat ne se sont pas présentés aux centre des examen, dont 157 candidats scolarisés et 1.789 candidats libres, sur le nombre global d'inscrits à cet examen au niveau de la wilaya, qui est de 13.231 candidats.

S. T.

DEUXIÈME JOUR DU BAC

Dure a été l'épreuve de maths

Les candidats au baccalauréat ont dû se triturer les méninges durant la deuxième journée des épreuves avec le sujet tant appréhendé par ces derniers, celui des mathématiques.



Les candidats de la filière sciences expérimentales s'accordent à dire que le sujet de mathématiques étaient difficiles. Selon eux, le premier exercice était très compliqué alors que le second était beaucoup plus abordable.
Dès la sortie du centre d'examen, après trois heures et demie de concentration, les commentaires sur le sujet de mathématiques n'ont pas manqué.
Rencontrés à l'entrée du centre d'examen Mohamed-Mehssas, à Boudouaou, les candidats Yasser et Amine, qui attendaient leurs camarades, ont affirmé que le sujet de mathématiques était «compliqué», indiquant qu'ils ont éprouvé d'«énormes difficultés» à répondre à toutes les questions. «Le sujet de mathématiques n'était pas abordable. Je n'ai pas bien travaillé. C'était vraiment difficile», a affirmé Yasser.
Le même constat a été établi par d'autres candidats, à l'instar de Nourhane qui a confié avoir perdu toute concentration au moment où les enseignants surveillants distribuaient le sujet d'examen. «Le sujet était difficile, surtout le premier exercice. Je ne sais pas si j'ai travaillé ou pas», a-t-elle lancé. Contrairement aux candidats de la filière sciences expérimentales, ceux de la filière gestion semblaient être satisfaits.
«Nous avons bien travaillé en maths. C'était très abordable et à la portée de l'élève moyen», nous a indiqué une candidate à sa sortie de l'épreuve de maths. Elle a affirmé que la majorité des candidats ont opté pour le premier sujet. «Le premier sujet était abordable et à notre portée en comparaison avec le deuxième qui était très dur», a signifié au Jeune Indépendant une candidate devant le portail du lycée Khaled-Eldjazairi. Cependant, certains candidats de la même filière ont estimé, pour leur part, que «le sujet de mathématiques était long et difficile».
Les candidats de la filière littérature et philosophie ont, quant à eux, exprimé leur optimisme, indiquant que le sujet de mathématique était à leur portée. Pour les enseignants, l'avis est plus général. «Si les candidats ont bien révisé, ils ne devraient pas avoir eu de difficultés avec le sujet. Je parle surtout des élèves en sciences expérimentales. Pour les filières littéraires, il est normal qu'ils trouvent les sujets difficiles dans la mesure où les mathématiques sont en quelque sorte leur bête noires», a indiqué un enseignant en mathématiques. «Certains candidats nous ont confié ne pas avoir fait assez de révisions», a-t-il ajouté.
Les candidats de toutes les filières ont passé, au cours de l'après-midi, l'épreuve de langue anglaise.

Lynda Louifi

BATNA

Une association prend en charge les candidats des localités reculées

LE BUREAU de la wilaya de Batna de l'association nationale d'assistance aux personnes handicapées «El Baraka» a ouvert son siège dans la ville d'Ain Touta pour prendre en charge les candidats au baccalauréat, session de juin 2021, venus des localités et des villages reculés.
Le siège de l'association qui se trouve à la cité Emir Abdelkader au centre-ville a été aménagé et ouvert durant la pose, entre les épreuves du matin et de l'après-midi, aux candidats pour reposer et prendre leur déjeuner dans une ambiance bon enfant pendant les cinq jours de l'examen, a indiqué Abdallah Boukhelfa, coordinateur régional de l'association.
«Nous avons recensé 50 candidats bénéficiaires de cette opération qui reste ouverte aux autres candidats que certaines circonstances pourraient amener à se présenter à nous», a ajouté M. Boukhelfa, assurant que l'association a la possibilité de prendre en charge 100 candidats par jour.
Deux espaces de repos, l'un pour les filles et un autre pour les garçons, ont été mis à la disposition des candidats pour se reposer et récupérer au niveau du siège de l'association, a ajouté la même source, précisant que des bénévoles de l'association préparent pour les candidats au bac un déjeuner chaud et complet.
Cette initiative, a-t-il ajouté, est menée en coordination avec la cellule de proximité de l'Agence de développement social à Ain Touta, et sous l'égide du chef de la daïra et du directeur de l'action sociale et de la solidarité afin d'offrir du repos aux candidats qui viennent de localités éloignés pour rejoindre quotidiennement les centres d'examen.
Des mécènes, des femmes au foyer et des enseignants ont participé à cette initiative saluée par les citoyens, notamment les parents d'élèves pour lesquels cette action est un exemple de l'entraide et la solidarité inhérentes à la société algérienne.
L'idée remonte à l'année passée et avait permis la prise en charge des candidats libres venus de plusieurs communes et daïras lointaines, a rappelé M. Boukhelfa qui a ajouté que cette initiative a été reproduite cette année après l'écho favorable qu'elle a suscité.
«Nous œuvrerons à étendre cette initiative à d'autres daïras et grandes villes de la wilaya surtout que l'action caritative suscite immanquablement l'adhésion sociale», a promis le même acteur associatif.
Khadidja, Louiza, Tarek et Youcef qui passent pour la première fois les épreuves du baccalauréat ont salué cette initiative qui leur a offert ainsi qu'à d'autres candidats venus des villages des communes de Maâfa, Ouled Aouf et Béni Fhedala relevant de la daïra d'Ain Touta, des conditions idéales pour se reposer durant les jours de l'examen qui se déroulent sous des températures très élevées.
«Outre l'accueil et le repas, les membres de l'association tentent de nous encourager et booster notre moral et nous préparent même du café avec des gâteaux dans une ambiance familiale», ont ajouté des candidats.

H. B.

PROPOS D'AÏT HAMOUDA SUR L'ÉMIR ABDELKADER

Réactions, plaintes et dénonciations en cascade

La polémique ne fait que commencer. Lors d'une émission sur la chaîne privée El Hayet TV, diffusée vendredi dernier, l'ancien député du RCD, Amrane Ait Hamouda, dit Nordine, a accusé ouvertement l'Emir Abdelkader de «traitre». Selon lui, le chef de la résistance algérienne contre la colonisation au 19e siècle a vendu l'Algérie à la France, lors de ses négociations. Plus loin encore, il enfonça le clou en ajoutant que «les descendants et la veuve de l'Emir Abdelkader, qui a reçu lui-même une légion d'honneur, ont reçu des pensions de l'Etat français».



L'invité de cette chaine, qui visiblement cherche le buzz depuis quelques temps, a évoqué le traité de Tafna, qualifié de «trahison», estimant que l'émir a considéré l'Algérie, comme «un bien personnel dans ces négociations». De plus, le fils du colonel Amirouche a émis des critiques acerbes contre d'autres figures de l'histoire contemporaine algérienne, comme Houari Boumediène, Messali El Hadj et Ben-Bella, les accusant de» traitres».
Cette sortie médiatique, qui a surpris plus d'un, a rapidement crée une vive controverse et des réactions en cascade. Dénonciations, démentis et dépôt de plainte sont largement répandus suite à ces déclarations fracassantes, mais qui n'ont pas été les premières. Par le passé, l'ancien cadre du RCD avait lancé ses «bombes» historiques, mais qui n'ont pas eu le même effet qu'aujourd'hui, en raison sans doute de l'émergence en force des réseaux sociaux et de l'impact politique des médias sur l'opinion publique.
Première réaction est venue de la part du neveu de l'émir Abdelkader, Djaffar El hassani El Djazairi, qui a vite tenu à démentir les propos de Ait Hamouda.
Affirmant qu'il est tout à fait pour le liberté d'expression, le descendant de l'émir a affirmé lors d'une intervention à le chaine Echorouk TV que « les mensonges concernant les prétendues pensions versées pour notre famille par l'Etat français ne relève pas du tout de la liberté d'expression». Il a indiqué qu'il compte déposer plainte « pour prouver aux Algériens qu'il s'agit de mensonges».
La Fondation de l'Emir a déclaré qu'elle rejete ses accusations et qu'elle défendra l'honneur et la dignité de l'Emir. Des poursuites judiciaires sont annoncées. Même réaction chez le ministère des Moudjahidines, qui annonce qu'elle se portera partie civile à chaque attaque contre les symboles de l'Etat algérien. Menaçant d'un dépôt de plainte, le ministère estime dans une déclaration sur sa page Facebook qu'elle est garante dans la préservation et la défense des symboles de l'histoire de l'Algérie.

L'ARAV DÉCIDE L'ARRÊT DE LA CHAINE EL HAYAT TV

Pour sa part, après une première convocation de son directeur général et patron de la chaîne, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a décidé hier lundi d'arrêter la diffusion de la chaîne El Hayat TV pour une durée d'une semaine à partir du 23 juin et a demandé au ministère de la Communication de retirer l'agrément de la dite chaine.
Cette chaîne cessera d'émettre du 23 au 29 juin suite à cette décision de l'ARAV, qualifiée de première dans les annales de l'audiovisuel national. Le ministère de la Communication a décidé de répondre favorablement à la demande de l'ARAV en retirant l'agrément à cette chaine pour une durée d'une semaine.
Après la levée des boucliers chez les islamistes, comme Makri, qui évoque des propos «injurieux et d'insultes», voire de «purs mensonges, qui se basent sur une idéologie», c'est au tour du FFS de dénoncer hier «l'offensive abjecte» contre les symboles les plus emblématiques de l'unité nationale et de l'histoire de l'Algérie. Le FFS estime, dans une déclaration signée par son Premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, que l'objectif de «ces attaques méprisables» était de semer la discorde et la division entre les Algériennes et les Algériens». Citant comme exemple «l'ignoble acte de vandalisme» orchestré contre la statue de Hocine Ait Ahmed, érigée à sa mémoire dans la commune de Ouacif (Tizi Ouzou), le FFS a indiqué que cette «offensive es manifeste par ses attaques méprisables et méthodiques contre tout ce qui nous unit, dans l'objectif de semer la discorde et la division».
L'affaire continue toujours de susciter de vives polémiques et des débats acharnés, notamment dans les réseaux sociaux. Dans cet espace incontrôlé, les propos sont souvent des injures abjectes et des insultes gratuites qu'aucune autorité ne peut les faire cesser ou bloquer.

Mohamed Kouini

POUR ÉVOQUER LA SITUATION SÉCURITAIRE AU SAHEL

Chanegriha en visite officielle en Fédération de Russie

LE CHEF d'Etat-Major de l'Armée national populaire, le Général-major du corps d'armée, Saïd Chanegriha a entamé, hier, une visite officielle de plusieurs jours en Fédération de Russie durant laquelle il exposera la vision de l'Algérie sur les crises régionales notamment la situation sécuritaire au Sahel. «Sur invitation de Monsieur le Général d'Armée Choïgou Sergueï Koujouguévitch, ministre de la Défense de la Fédération de Russie, Monsieur le Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général-major du corps d'armée, Saïd Chengriha, effectuera une visite officielle en Fédération de Russie à partir d'aujourd'hui, 21 juin 2021», a indiqué , indique un communiqué du ministère de la Défense National (MDN). Le Chef d'état major participera aux activités du 9e colloque sur la sécurité internationale, organisé par la Fédération de Russie du 22 et 24 juin 2021 à Moscou. Selon les organisateurs de ce colloque, le chef d'état major devrait exposer la vision algérienne sur les crises régionales notamment la situation au Sahel et en Libye. Samedi dernier, les troupes de l'armée nationale libyennes dirigée par le Marechal Khalifa Haftar ont pris le contrôle d'un poste frontalier entre l'Algérie et la Libye situé au Sud-Ouest du pays. Durant son séjour à Moscou, Chengriha devrait aussi s'entretenir avec le ministre de la défense russe Sergei Chorgou sur la coopération bilatérale.
Par ailleurs, une délégation de la marine nationale dirigée le général major Benmeddah Mahfoud devrait se rendre à Saint-Pétersbourg mardi pour prendre part au 10e Salon naval «IMDS-2021» (International maritime defence show) qui se tiendra du 23 au 27 juin durant lequel seront exposées les dernières nouveautés de l'industrie militaires navales russes.

M. D.

LÉGISLATIVES

Des indépendants annoncent leur soutien au programme du Président

DES DÉPUTÉS des listes indépendantes élus aux législatives du 12 juin ont annoncé, lors d'une réunion tenue à Alger, «leur soutien et appui» au programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de poursuivre la marche de l'édification de l'Algérie nouvelle avec «des fondements politiques et des pratiques démocratiques qui prônent le développement dans tous les domaines».
«Nous sommes les élus des listes indépendantes aux législatives du 12 juin. Nous serons des membres actifs au sein d'un bloc et d'une classe large plus cohérente et efficace, en vue de soutenir et appuyer le programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à édifier une Algérie Nouvelle aux contours clairs avec des fondements politiques et une pratique démocratique qui prônent le développement dans tous les domaines», lit-on dans un communiqué sanctionnant cette réunion. Ils ont exprimé «leur fierté et leur appui» à «l'effort et à la démarche sincère du Président Tebboune dans l'édification de la voie démocratique qu'il a engagée», soulignant que cet effort « repose sur l'Etat des institutions et les potentialités nationales», dans le cadre des valeurs de la Révolution de Novembre 1954 et sa Déclaration historique, en sus des «aspirations au changement positif exprimées par le Hirak populaire béni et authentique». Les nouveaux députés indépendants ont valorisé, dans leur communiqué, «l'engagement» du président de la République à «mettre en œuvre ses engagements pour le parachèvement de l'édification institutionnelle, en consécration d'une nouvelle ère qui caractérisera l'Algérie nouvelle au sein de mécanismes constitutionnels et juridiques garantissant l'intégrité et la crédibilité dans la pratique démocratique».
Ils ont présenté, dans le communiqué, « leurs remerciements aux acteurs de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE)», saluant en même temps, « son effort actif et sa performance dans la préparation et la supervision de l'opération électorale et la proclamation de ses résultats préliminaires dans la transparence et la régularité et dans le respect de la Loi, comme l'une des issues de l'amendement constitutionnel de l'année 2020».
Il a salué à cette occasion «la disposition et l'engagement» de l'institution militaire et de l'ensemble des services de sécurité qui ont sécurisé l'opération électorale», se félicitant du rôle des services médicaux qui «ont veillé sur la santé des citoyens durant la conjoncture sanitaire actuelle», ajoute le communiqué.
Après avoir estimé que la confiance placée en leur personne «était l'une des constantes de l'identité politique et le résultat du changement auquel aspire le peuple à travers les urnes», les députés indépendants ont «salué la classe politique, toutes formations confondues, pour sa contribution à ce rendez-vous démocratique très important (législatives du 12 juin)». Ils se sont dits «conscients de la confiance» du peuple, soulignant que cette confiance populaire «sera renforcée selon une vision ambitieuse qui sert l'intérêt du citoyen et renforce ses droits». A noter que cette première réunion de concertation des députés indépendants a vu la présence de plus de 70 députés de différentes listes indépendantes.

S. O. B.

REMBOURSEMENT DES DETTES D'ENTREPRISES

233 dossiers supplémentaires acceptés

L'AGENCE nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) (ex-ANSEJ), a accepté 233 dossiers supplémentaires, en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté, pour plus de 35 milliards de centimes, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère délégué chargé des microentreprises.

«En application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif ANADE et la prise en charge des microentreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, une 11e séance de travail de la commission de Garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'ANADE et chargée de l'examen de ces dossiers, a été tenue dimanche», lit-on dans le communiqué.

Lors de cette séance tenue au siège de l'ANADE, il a été procédé à l'examen de 500 dossiers présentés par les représentants des banques, débouchant sur la validation de 233 dossiers pour le remboursement de plus de 35 milliards de centimes.

Par ailleurs, le traitement de 261 dossiers a été reporté, les entreprises en question étant toujours en activité. Il s'agit, donc, de réexaminer les dossiers et d'accompagner ces entreprises par l'ANADE, par un rééchelonnement de leurs dettes, à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités à travers les accords conclus.

La même source fait état, également, de la régularisation définitive de 6 dossiers par des propriétaires de microentreprises, à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence.

Ainsi, le nombre global des microentreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors des séances, s'élève à 5.515 dossiers, selon le communiqué qui fait savoir que d'autres séances seront programmées chaque semaine, d'autant plus que pas moins de 500 dossiers seront examinés à chaque séance.

H. B.

SIDER EL-HADJAR

L'opération de permanisation des travailleurs démarre

L'administration de Sider El-Hadjar, fidèle à ses promesses, a commencé la permanisation de ses travailleurs contractuels. Hier, un groupe de CDD a passé les visites médicales avant la signature du contrat de titularisation. Donc, le spectre de la peur pour cette catégorie de sidérurgistes, longtemps délaissés dans le travail provisoire, s'écarte aujourd'hui.



Concernant les travailleurs CDD, recrutés avec de fausses attestations de succès, l'administration du groupe Sider-El-Hadjar a établi des fins de contrat. Selon des sidérurgistes, Sider El-Hadjar ne déposera aucune plainte à l'encontre des travailleurs fautifs, laissant la responsabilité aux directeurs d'université et des centres d'apprentissage. Pour rappel, l'administration de Sider El-Hadjar avait saisi préalablement les directeurs d'université et des centres d'apprentissage en vue de s'enquérir de la conformité des diplômes et des attestations professionnelles afin de titulariser les travailleurs CDD et CTA. La réponse reçue concernant les diplômes de cette frange de travailleurs, en instance de permanisation, avait été choquante. La plupart des diplômes étaient faux. Une source proche des centres d'apprentissage professionnel n'a pas écarté un dépôt de plainte.

Ainsi, les contours d'une enquête par les services de sécurité commencent déjà à se dessiner. Il convient de noter que les faux diplômes concernent les branches de l'électricité et de la mécanique. Sider El-Hadjar est en voie de permaniser 2 000 travailleurs. Contacté, un avocat bien connu à Annaba, a déclaré au Jeune Indépendant que «l'administration de Sider El-Hadjar a bien raison de procéder à l'authentification des diplômes car il s'agit d'un lieu de travail à haut risque. Imaginons qu'un accident de travail survienne à l'un de ces faux diplômés ? Qui en portera la responsabilité ? Donc, dans ce cas, Sider El-Hadjar ne fait qu'appliquer la loi».

INFOS ET SÉCURITÉ À SIDER EL-HADJAR

Dans leur dernière revue sidérurgique n° 130, les responsables de Sider El-Hadjar énumèrent plusieurs victoires réalisés par les travailleurs. Ainsi, les travailleurs de l'unité logistique ont réussi à réparer et à redémarrer des véhicules en panne destinés à la destruction. Le 30 mai 2021, le directeur général de Sider El-Hadjar, Lotfi Kamel Mana, a donné le coup de démarrage de la locomotive de marque «COCKERILL», en présence d'un groupe de travailleurs, de cadres de l'unité et de représentants du partenaire social.

Pour rappel, cette locomotive est hors service depuis plus de deux décennies Elle a été récupérée et transportée, il y a quelques mois, du point de vente Sider El-Hadjar dans la wilaya de Touggourt vers l'usine, où une équipe de maintenance multidisciplinaire de l'unité logistique a relevé le défi en réussissant à lui redonner vie après des mois de persévérance, et ce malgré de nombreuses difficultés, notamment la détérioration de toutes ses pièces et l'absence de pièces de rechange sur le marché et même chez le fabricant.

La mise en exploitation de cette locomotive soutiendra la flotte des wagons transportant l'acier entre les unités de production. Un autre acquis en matière de sécurité a été enregistré durant le mois d'avril dernier.

En effet, on dénombre seulement 03 AAA (Accident Avec Arrêt) et un TF de l'ordre de 2,08 par rapport à un objectif de 6,49. Cette performance converge, selon les sidérurgistes, à un ultime de zéro accident. Cela a été rendu possible grâce au programme d'implication et de responsabilisation de tous les acteurs de la ligne managériale, de l'encadrement, des chefs de poste ainsi que du travail de sensibilisation sur le terrain mené pour préserver la santé et la sécurité du personnel de Sider El-Hadjar.

Par ailleurs, indique la revue, Sider El-Hadjar a célébré le 28 avril dernier, à l'instar de toutes les entreprises du monde, la Journée mondiale santé&sécurité. Des exercices de simulation par le service de lutte contre les incendies, en collaboration avec l'unité de la Protection civile, ont été réalisés. Au cours de cet exercice, il a été simulé une explosion au niveau du four proche de l'aciérie électrique.

Enfin, la revue, de quelques feuillets, informe de la participation de Sider El-Hadjar, du 25 au 27 mai 2021, au premier Salon interafricain d'import et d'export (IMPEX 2021) au Centre international des Conférences (CIC), à Alger. Le but de cette participation, signale la revue, est de conquérir les marchés prometteurs en Afrique pour exporter les produits de l'Algérie. Ainsi, la production à Sider El-Hadjar n'est pas chose aisée. Chaque contour de sa gestion doit être contrôlé s'ils veulent entrer dans la cour des grands.

Nabil Chaoui

«ISTITHMARI»

Une plateforme numérique pour aider les investisseurs en Algérie

PLUS d'intermédiaires entre les opérateurs économiques et les services du ministère de l'Industrie. Un dialogue direct est désormais possible entre les deux parties via la plate-forme numérique «Istithmari», qui a été lancée hier. Offrant un cadre approprié au dialogue, elle permettra aux opérateurs économiques et aux porteurs de projets d'investissement de soumettre directement leurs préoccupations aux services du ministère de l'Industrie. Accessible sur http://istithmari.industrie.gov.dz/, cette plate-forme «vise à rapprocher l'administration des opérateurs économiques pour être à l'écoute de leurs préoccupations et bien prendre en charge leurs doléances», selon le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, lors du lancement officiel de cette plate-forme numérique, en présence de cadres du ministère et de représentants d'entreprises publiques et d'organisations professionnelles. Il s'agit aussi, à travers cette initiative, de «consacrer de nouvelles traditions entre l'administration et les investisseurs sur la base de la confiance et de la communication, des préalables nécessaires à l'amélioration du climat des affaires dans notre pays», a affirmé le ministre de l'Industrie, appelant de ses vœux «une administration responsable et comptable de ses actions devant les investisseurs qui doivent pouvoir trouver, à tout moment, réponse à leurs requêtes», a-t-il dit.

«C'est une plate-forme qui permettra une interaction entre les opérateurs économiques et l'administration. Le but étant d'être à l'écoute des préoccupations et des interrogations des opérateurs économiques dans le but de les orienter ainsi que de recevoir leurs doléances», a expliqué le ministre, qui affirme que cette initiative vise la simplification des démarches administratives relatives à l'investissement. Le but étant aussi de rapprocher l'administration de l'opérateur économique, qui n'aura plus à se déplacer pour obtenir les informations nécessaires à son activité, outre la prise en charge de leurs doléances en un temps réduit. Il est également question, à travers cette plate-forme numérique, de lutter contre la bureaucratie, qui demeure un réel obstacle devant les investisseurs. A travers «Istithmari», il est désormais possible de suivre le traitement de la requête en ligne, d'autant qu'un espace requête est disponible sur cette plate-forme, permettant à la personne morale ou physique d'exprimer sa demande. Cette plate-forme permet, en effet, aux investisseurs de signaler leurs problèmes directement et sans intermédiaires, d'obtenir la confirmation immédiate de la réception des doléances, ou de signaler et désigner un conseiller qui suit la doléance. Il est également possible d'ouvrir un compte de suivi qui permet de connaître le déroulement de la doléance et son issue, outre la possibilité de recevoir les mises à jour du Code des investissements.

Lilia Aït Akli

CARBURANTS

Généralisation de l'utilisation du sans plomb à partir de juillet

L'utilisation du carburant sans plomb devra être généralisée à partir du mois de juillet prochain avec les mêmes coûts appliqués (45 da/litres), a affirmé lundi le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.



Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée technique sur la généralisation de l'utilisation du carburant sans plomb organisée au siège de son département ministériel, M. Arkab a fait savoir qu'à partir de juillet 2021, le sans plomb sera la seule essence sur le marché national en sus du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et sera disponible au niveau des mêmes stations de services et avec le même coût actuel.

Selon le ministre, cette journée technique est organisée quelques jours avant l'entrée en vigueur du retrait de l'essence contenant du plomb, à savoir l'essence normale et le Super, de toutes les stations de services à partir du mois prochain.

Rappelant que la suppression du plomb vient en couronnement d'une opération lancée en 1998, où la distribution du carburant sans plomb a été introduite au niveau des stations d'essence, M. Arkab a souligné que depuis cette période, la consommation de ce carburant (très polluant) a augmenté pour atteindre 1,3 millions tonnes/an, soit près de 40% de la consommation nationale de carburant.

Le ministre a rassuré que la généralisation de l'utilisation de ce carburant n'affectera nullement les traditions du consommateur, notamment que les anciens véhicules peuvent utiliser ce carburant».

Il a rappelé, en outre, que l'utilisation du carburant sans plomb s'inscrit dans le cadre du programme du Gouvernement visant la réalisation de la transition énergétique et la consommation de carburants moins polluants.

Mettant en avant les efforts consentis par le Groupe Sonatrach en matière de raffinage et de distribution, M. Arkab a affirmé qu'à l'instar des volets organisationnels, la sensibilisation environnementale figure parmi les volets essentiels ayant permis de mettre en place une approche globale de la stratégie du secteur pour encourager les citoyens à utiliser le carburant sans plomb.

La suppression du plomb du carburant s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des normes internationales en vigueur, a poursuivi le ministre, soulignant les répercussions positives sur l'environnement.

«L'utilisation du carburant sans plomb permettra de manière directe l'assainissement de l'air pollué par cette matière émise par le carburant de véhicules considérés comme l'une des sources de pollution dans le pays», a-t-il déclaré.

Le ministre a évoqué la stratégie adoptée par Sonatrach en termes de développement du raffinage qui constitue un domaine sensible et essentiel dans l'industrie pétrolière, relevant que cette stratégie intégrait les dimensions sanitaire et environnementale dans le processus de production.

A ce propos, il a fait observer que l'introduction du plomb dans l'essence a connu une baisse graduelle depuis 2000 et que les distributeurs, notamment Naftal, ont entamé depuis cette date l'élimination de la pollution au niveau du réseau de distribution avec un suivi régulier de l'existence des résidus de la pollution au niveau de tous les centres de stockage et lesstations de service en prélude à la généralisation effective de l'utilisation de l'essence sans plomb à partir de juillet prochain.

L'ESSENCE SANS PLOMB ASSURE UNE MEILLEURE LONGÉVITÉ

De son côté, le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) Rachid Nadil a indiqué que l'opération d'élimination définitive du plomb de l'essence a été lancée depuis près d'un an en arrêtant définitivement la production de l'essence avec plomb au niveau des raffineries et le nettoyage des réservoirs de ces raffineries pollués des résidus de plomb. Les distributeurs, et à leur tête Naftal, ont entamé l'élimination des résidus de plomb du réseau de distribution avec un contrôle régulier de l'existence de résidus de plomb au niveau des réservoirs de tous les centres de stockage et les stations de service.

Après avoir salué l'efficacité de cette démarche au regard de ses répercussions positives sur la santé du citoyen, il a précisé que plusieurs pays ont interdit depuis l'an 2000 l'utilisation de l'essence qui contient le plomb vu ses effets néfastes sur la santé du citoyen et l'environnement.M. Nadil a également valorisé l'impact positif de cette décision sur l'économie nationale car elle permettra, a-t-il expliqué, de réduire les coûts de la production et de raffinage mais également d'arrêter l'importation des carburants, faisant état d'une capacité de production d'une seule essence par Sonatrach dépassant 4 millions tonnes/an alors que les besoins du marché national d'essence ne dépasse pas 3,74 tonnes.

Le président de l'ARH a cité les avantages de ce carburants pour la longévité des véhicules notamment les bougies et l'augmentation de l'intervalle de changement d'huile et de catalyseur.

M. B.

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE

Le marché africain, un enjeu majeur

LE SECTEUR électrique est le socle de multiples spécialités, il fait partie des grands enjeux industriels auquel l'Algérie fait face aujourd'hui. Il y a lieu aussi de souligner que les équipements électriques sont actuellement tirés par les marchés émergents et les infrastructures de réseaux dans ces pays, en particulier, en Afrique qui représente le continent par excellence pour trouver des débouchés à l'export.

C'est dans cette optique, que la salle des congrès au siège de la wilaya de Blida, a abrité un séminaire dédié au marché des équipements électriques et des potentialités d'exportation à valoriser au niveau régional et international, ou le principale objectif est de poser les bases de développement industriel de la filière électrique, en renforçant les activités dans lesquelles notre pays est bien placé, notamment dans la filière câbles, l'électromécanique, la régulation thermique (chauffage, climatisation et froid), la construction électrique(tableaux, pupitres et armoires.) Plusieurs invités ont été conviés à cet évènement dont des experts de différents secteurs, énergie, équipement, finances, des entreprises étatiques et privées et plus d'une vingtaine de représentations diplomatiques africaines.

Lors de son allocution, monsieur Reda Tir président du CNESE, a déclaré que « l' Algérie a un rôle prédominant à jouer sur ce continent, et que le marché des équipements électriques offre encore de réelles opportunités de croissance et d'affaires, notamment avec le développement des réseaux électriques intelligents avec leurs expositions et applications». Et d'ajouter que «l'industrie électrique est un secteur prioritaire et stratégique, pour le rôle important qu'il joue dans l'innovation, et pour son caractère diffusant dans la promotion du secteur industriel de l'Algérie, c'est la raison pour laquelle le CNESE soutient pleinement ce secteur de haute valeur ajoutée». Il a été attendu de tous les acteurs de ce séminaire, de proposer des pistes de réflexions ciblées qui feront l'objet de feuille de route à soumettre aux autorités publiques en faveur de la filière électrique et l'appui aux exportateurs potentiels, réfléchir dès à présent à mettre en place une stratégie offensive d'accès au marché africain dans le cadre de la ZLECAF afin de réaliser leur mission, notamment la prospection des marchés étrangers. «La zone de libre-échange de l'Afrique, représente une étape décisive vers l'aspiration à l'intégration régionale à laquelle aspire notre pays. Notre ambitieuse stratégie de diversification des exportations vise à maximiser les débouchés, grâce à nos accords commerciaux actuels, tout en continuant à chercher d'autres opportunités afin de diversifier nos exportations.» finit par dire le président du CNESE en large de la fermeture du séminaire.

T. Bouhamidi

ART ET CULTURE EN LIGNE

Visites virtuelles, une nouvelle ère dans les musées et monuments

Le confinement et la fermeture des musées et monuments a accéléré l'offre et la consommation d'expositions virtuelles et de visites en ligne. Si ce marché tâtonne encore, il commence à se structurer, ouvrant des perspectives immenses.

Cette perspective qui reste à ce jour peu envier ailleurs que dans les pays développés, devrait pousser les tenants du Pouvoir culturel dans les contrées du Sud surtout, celles désignées par pays en voie de développement, à sérieusement réfléchir à cette option à même de leur permettre de vulgariser à l'international leurs produits culturels locaux. En Algérie, à l'exception de quelques expériences ici et là à l'image de la plateforme « Lawhati » de vente de tableaux ou autres sculptures d'artistes algériens, récemment mise en place sous la houlette du ministère de la Culture et des Arts, il n'y a pas de véritables stratégies visant à occuper le terrain culturel qu'offre la toile bleue. En Europe et en Amérique, le virtuel culturel est en train de grignoter autant que faire se peut l'espace. A titre d'exemple en France, une série d'offres prend en effet le relai du présentiel, bien que les avis des spécialistes divergent sur les procédés. Une étude publiée dans « Le journal des Arts », bimensuel français consacré à l'Art et à son marché dans le monde, donne à réfléchir sur le sujet.

Les visites virtuelles ne datent pas d'hier – celle, sur CD-Rom, du Musée d'Orsay dans la capitale française, par exemple, remonte à 1996. Mais depuis mars 2020 et le premier confinement, l'offre s'intensifie. Pour certains musées, le virtuel fut un amer pis-aller, faute de pouvoir ouvrir les portes de leur exposition temporaire. Le contexte pousse en tout cas les institutions culturelles à s'emparer de ce champ jusqu'alors peu exploité. «7% de Français ont visité virtuellement une exposition ou un musée lors du premier confinement. Ce taux monte à 14 % sur l'année 2020 » , détaille Antoine Roland, fondateur de l'agence d'ingénierie culturelle Correspondances digitales. Des chiffres qui s'expliquent selon lui par « la disponibilité des audiences lors du premier confinement, l'engouement pour des propositions culturelles numériques de substitution pour des habitués des lieux culturels », mais aussi par « l'intérêt des médias et le rôle de plateformisation du ministère via "Culture chez nous", qui ont relayé ces propositions, et par la communication des établissements eux-mêmes ». Si la crise a été un catalyseur, une convergence de facteurs est à l'œuvre, à commencer par une maturité technique. « Les verrous technologiques ont sauté, d'une part avec les derniers logiciels qui permettent de créer des visites de qualité, enrichies d'énormément de contenus, d'autre part avec l'avènement d'Internet chez quasiment tout le monde », souligne Benjamin Moreno, fondateur d'IMA Solutions, entreprise spécialisée dans la numérisation 3D. Ce contexte d'émulation entre les institutions culturelles a contribué « à une transformation rapide du marché », relève un des cofondateurs d'Explor Visit, une start-up spécialisée dans la conception et la diffusion de modèles 3D. Pour ces deux prestataires, les demandes de création de visites virtuelles se sont multipliées au cours des derniers mois.







DIFFÉRENTS MODES DE VISITE EN LIGNE

Mais qu'entend-on par « visite virtuelle » ? « Il y a une difficulté terminologique, puisqu'à la faveur de la pandémie on s'est mis à utiliser "visite virtuelle" pour désigner différentes modalités de visites en ligne ». Sous cette appellation se retrouvent ainsi différentes technologies. La visite guidée à distance, pratiquée depuis 2014 au Musée de la Grande Guerre de Meaux, toujours dans la capitale française, permet au visiteur de suivre en direct les déambulations d'un guide sur place, muni d'un appareil ou d'une caméra 360°. Ce qui requiert une certaine logistique et une connectivité suffisante in situ. La visite 360° permet quant à elle de se déplacer dans un modèle 3D de l'espace, numérisé au préalable, en autonomie ou avec un guide-conférencier qui n'est pas nécessairement sur site. À l'origine utilisée dans l'immobilier, elle peut être enrichie par des audioguides, des vidéos, des photos haute définition…

« C'est un fantasme de croire que les visites virtuelles permettent de "visiter depuis notre canapé", tempère Omer Pesquer, mais ce sont des objets qui peuvent être intéressants. » Pour les professionnels, l'enjeu est désormais de distinguer entre ce qui était de l'ordre de la pratique de substitution et les usages qui vont perdurer. Si, à court terme, la réouverture des lieux culturels va recentrer les priorités, les institutions identifient déjà le potentiel pour les scolaires, les publics éloignés géographiquement (et notamment le public étranger), mais aussi les publics dits « empêchés » pour des raisons de handicap.

Entre novembre 2020 et mars 2021, le Centre des monuments nationaux (CMN) s'est livré à des expérimentations afin de tirer le meilleur parti des possibilités ce nouvel outil. « Nous avons délibérément testé différentes options. La conclusion, c'est qu'il n'y a pas de différences entre le live streaming [diffusion en temps réel sur Internet d'une vidéo]) et la visite 360°. Ce qui importe, c'est la capacité du médiateur à embarquer le visiteur », souligne Abla Benmiloud-Faucher, cheffe de la mission stratégie, prospective et numérique au CMN. La médiation humaine, plébiscitée par les visiteurs et les institutions, permet ainsi de répondre aux principales critiques faites aux visites en ligne (manque d'interactivité, de contact, lassitude…).

L'accent est surtout mis sur les scolaires, car cette offre permet à des classes qui n'auraient pas pu faire le déplacement de découvrir des lieux et des expositions temporaires. La crise a poussé certains opérateurs comme le CMN à se saisir de cet enjeu, affichant même une complémentarité avec le « physique ». « Certains enseignants nous disent que les élèves sont plus attentifs pendant la visite virtuelle, ce qui peut être intéressant en amont de la visite sur place », explique Abla Benmiloud-Faucher.

UN MÊME PROFIL DE VISITEUR

Côté grand public, pendant le premier confinement le visiteur en ligne était déjà consommateur de culture et présentait les mêmes caractéristiques (plutôt féminin, plutôt âgé, CSP+ [catégories socio-professionnelles les plus favorisées]) que le visiteur physique. « Le numérique ne fait pas forcément mieux sur le plan de la démocratisation culturelle, constate Antoine Roland, même si 2020 semblerait avoir permis d'élargir les pratiques culturelles numériques à 28 % de nouveaux pratiquants. » Un public qui s'est progressivement acclimaté à cette nouvelle offre d'après Guillaume Jacquemart. « On a vu une évolution progressive : il y a un an, les gens restaient cinq-six minutes ; aujourd'hui, sur certaines visites, on atteint des durées d'une trentaine de minutes en moyenne. » Mais pas de quoi craindre une « cannibalisation » de l'offre physique d'après Aurélie Perreten, directrice du Musée de la Grande Guerre : « Notre expérience depuis 2014 nous permet de l'affirmer clairement : les visites à distance ne sont pas un frein à, ou un remplacement de la visite physique. Au contraire, elles y incitent !» Roei Amit, directeur du numérique et du multimédia à la Réunion des musées nationaux (RMN)-Grand Palais, qui identifie les enjeux propres au numérique, confirme : « Ce n'est pas du tout la même démarche. Les visites en ligne sont plus en concurrence avec une série Netflix. » Ajoutant : « Sur Internet, l'offre est tellement hyperbolique qu'il y a un enjeu à continuer de faire vivre une visite en ligne. C'est très net dans les chiffres : dès qu'on ne communique plus, la fréquentation tombe. »

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE À CONSTRUIRE

Créer une visite virtuelle a un coût, bien que celui-ci soit marginal dans le budget total de production d'une exposition. Il est en moyenne de 3 000 à 15 000 euros, selon la surface à numériser et l'ajout de contenus. Mais cela ne peut aller sans un investissement pérenne du musée en matériels et logiciels.

Reste la question de la monétisation. Ici, « la visibilité est assez limitée, relève Antoine Roland. Les 47 % des Français qui, en janvier, se disaient intéressés par une visite virtuelle et étaient prêts à payer entre 2 et 9 euros le seront-ils toujours quand nos vies retrouveront un cours normal ? ». Si la RMN a d'emblée choisi de commercialiser ses expositions en ligne avec deux tarifs (4 € en autonomie, 9 € pour une conférence), d'autres optent pour la gratuité. « À moins de proposer quelque chose de très innovant et exclusif, il est compliqué de demander aux internautes de payer pour une expérience virtuelle, ce n'est pas dans les habitudes d'un public qui consomme beaucoup de contenu gratuitement sur Internet », estime Aurélie Perreten.

Des musées ont cependant compris l'utilité de la numérisation de l'espace au-delà de l'outil de médiation. « Contrairement au catalogue, le jumeau numérique d'une exposition permet de garder une trace de la scénographie », explique Benjamin Moreno. Une valeur d'archives précieuse pour les expositions temporaires, qui permet également de les faire connaître pour les vendre à des institutions. Mais aussi de garder une trace avant travaux, ou d'ouvrir des espaces peu accessibles… Pour certains musées, la captation d'un parcours pourrait devenir systématique, avec, point à anticiper, la négociation des droits de diffusion avec les prêteurs. « Pour certaines expositions temporaires, les clients n'avaient plus le droit de diffuser [l'image des] œuvres une fois passée la date de fin de l'exposition. Nous avons donc dû les couper numériquement », témoigne Guillaume Jacquemart.

Côté prestataires, le marché est aussi en train de se structurer. La solution de numérisation la plus courante, Matterport, est américaine. Facile d'utilisation, peu coûteuse et offrant un rendu de qualité, son emploi n'est pourtant pas idéal – jusqu'à peu, il était impossible de récupérer les données. « Depuis février, on peut exporter les fichiers et ne pas les avoir toujours sur leurs serveurs. Mais il faut leur logiciel pour les lire », explique Guillaume Jacquemart, dont la société Explor Visit a recours à la technologie Matterport. Pour Omer Pesquer, « le ministère de la Culture doit s'emparer de ces sujets ».

DES LIENS À INVENTER ENTRE LA VISITE PHYSIQUE ET CELLE VIRTUELLE

Pour l'heure s'ouvre une période déterminante. « Nous allons laisser la visite de l'exposition "Peintres femmes" en ligne, parallèlement à l'exposition désormais visible au Palais du Luxembourg. Les chiffres seront instructifs », explique Roei Amit. Ils permettront d'analyser les possibilités de cohabitation entre ces deux modes de visite et de mesurer la capacité du virtuel à se positionner comme un « produit d'appel ». Lors de ses expérimentations, le CMN a recueilli les intentions de visites : 85 % des scolaires et 84 % du grand public interrogés avaient eu envie de se rendre sur place après une visite à distance. Quel sera dès lors le taux de transformation ?

Mais d'autres relations peuvent être imaginées, comme un système de billet couplé où la visite virtuelle viendrait prolonger la visite sur place, à moins qu'elle ne soit incluse au parcours permanent, comme l'exposition « Wisigoths », écourtée, au Musée Saint-Raymond à Toulouse, qui devrait être visible sur une borne multimédia dans les collections. Pour Omer Pesquer, « on est resté sur une conception du numérique envisagé comme secondaire, et souvent comme un décalque de l'expérience physique ». Visites purement virtuelles, rendues ludiques ou enrichies de réalités augmentées… : les possibilités sont infinies. C'est aujourd'hui aux musées d'exprimer leur créativité.

R. C. / J.D.A.

IRAN

Ebrahim Raïssi veut un dialogue fructueux sur le nucléaire

Trois jours après son élection à la présidence en Iran, l'ultraconservateur Ebrahim Raïssi a donné le ton lundi en appelant à des négociations fructueuses sur le dossier nucléaire et en disant son refus d'une rencontre avec le président américain Joe Biden.

Durant sa première conférence de presse depuis son élection vendredi, M. Raïssi, un proche du numéro un iranien Ali Khamenei, a en revanche affirmé qu'il n'y avait «pas d'obstacles» à la reprise des relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite sunnite, rival régional de l'Iran chiite, rompues depuis 2016.

Il a en outre dit avoir «toujours défendu les droits humains», alors que les Etats-Unis et plusieurs ONG occidentales l'accusent d'être responsable de tortures et d'exécutions sommaires, entre autres violations, pendant sa longue carrière au sein de l'appareil judiciaire.

Le nouveau président iranien, qui doit prendre ses fonctions en août, a obtenu près de 62% des voix lors d'un scrutin marqué par une abstention record pour une présidentielle.

Il a pourtant salué lors de sa conférence de presse la «présence massive» et «significative» de la population iranienne dans les bureaux de vote «en dépit de la guerre psychologique menée par les ennemis de l'Iran».

Le président a des prérogatives limitées en Iran, où l'essentiel du pouvoir est aux mains du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei qui est l'ultime décideur sur les dossiers sensibles comme celui du nucléaire.

Alors que des discussions se tiennent à Vienne pour sauver l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015, M. Raïssi a affirmé que l'Iran ne permettrait «pas de négociations pour le plaisir de négocier».

«Toute rencontre doit produire des résultats (...) pour la nation iranienne», a-t-il affirmé. L'accord de Vienne offre à l'Iran un allègement des sanctions occidentales



et onusiennes en échange de son engagement à ne jamais se doter de l'arme atomique, et d'une réduction drastique de son programme nucléaire, placé sous un strict contrôle de l'ONU.

Mais l'accord a été torpillé en 2018 par la décision de l'ex-président américain Donald Trump de s'en retirer et de rétablir les sanctions américaines que l'accord avait permis de lever. Les négociations actuelles à Vienne visent à un retour des Etats-Unis à l'accord. La solution passe a priori par un allègement des sanctions américaines en échange du retour de Téhéran à une application stricte du pacte, l'Iran ayant abandonné en riposte aux sanctions la plupart des garde-fous à ses activités nucléaires controversées qu'il avait acceptés dans l'accord.

Alors que le prédécesseur de M. Raïssi, le réformateur Hassan Rohani avait opté pour une ouverture envers l'Occident en favorisant entre autres l'accord de 2015, le nouveau président a répondu «non» à la question d'un média américain lui demandant s'il avait l'intention de rencontrer M. Biden dans le cas où les discussions de Vienne permettraient d'alléger les sanctions et afin de «régler» les problèmes entre les deux pays, ennemis depuis plus de 40 ans.

Après une série de rencontres ces derniers mois entre l'Iran et l'Arabie saoudite, dont les relations ont été en dents de scie ces dernières décennies, M. Raïssi a affirmé qu'il «n'y a pas d'obstacles, du côté de l'Iran à la réouverture des ambassades».

Concernant le dossier des droits humains, le nouveau président, actuellement à la tête de l'Autorité judiciaire, a affirmé que «tout ce qu ('il) a fait au cours de (ses) années de service a toujours été orienté vers la défense des droits humains», renvoyant les Occidentaux à leurs propres «violations» dans le domaine.

Interrogé en 2018 et en 2020 sur des exécutions de milliers d'opposants en 1988, M. Raïssi a nié y avoir joué le moindre rôle, comme il en est accusé en Occident, mais a rendu «hommage» à l'»ordre» donné selon lui par l'ayatollah Khomeiny, fondateur de la République islamique d'Iran, de procéder à cette épuration.

M. Raïssi hérite d'un pays en proie à une grave crise économique et sociale, conséquence des sanctions américaines. Il s'est présenté comme le champion de la lutte contre la corruption et le défenseur des classes populaires dans un pays riche en pétrole.

R. I.

LIBYE

L'ancien quartier général de Kadhafi est devenu un squat géant

TOMBÉ en ruine après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, l'ancien quartier général du dictateur libyen est squatté par des dizaines de familles, devenant le symbole de la crise de logement qui affecte Tripoli.

Surmontée de citernes d'eau et d'antennes paraboliques, l'épaisse clôture métallique qui protège Bab Al-Aziziya, l'ancien complexe fortifié de Kadhafi, semble interminable. Devant la porte d'entrée, des voitures vont et viennent tandis qu'à l'intérieur, des jeunes Libyens tapent dans un ballon.

Rasé par les bombardements de l'Otan en 2011 puis vandalisé par les rebelles, l'ancien QG est en grande partie en ruine, mais toute une zone de l'enceinte a été transformée en véritable quartier résidentiel par des familles alors sans logement.

Elles vivent dans des dizaines de maisonnettes naguère occupées par des soldats ainsi que les villas d'anciens haut gradés, construisant parfois de manière rudimentaire des garages et d'autres bâtiments.

En tout, des centaines de Libyens sont venues vivre après la révolution dans cette zone auparavant réservée aux militaires, raconte Bachir, 68 ans. Lui-même vit depuis 2012 dans une maison de 400 m2 qu'il a restaurée.

Je ne me plains pas, dit-il en tirant sur sa cigarette, un béret vissé sur la tête. Mais ça m'a coûté cher. La maison avait brûlé, ça m'a pris un an pour la rénover, ajoute-t-il.

Ancienne résidence personnelle de Kadhafi et QG de l'ancien régime, l'enceinte érigée au début des années 80 et renforcée après le bombardement américain de 1986 s'étend sur 6 km. Située dans la banlieue sud-ouest de Tripoli, elle comprenait un zoo, une piscine, une caserne et même des tentes, Kadhafi ayant toujours assuré suivre le mode de vie bédouin.

La forteresse comportait aussi des tunnels qui permettaient au colonel de se déplacer discrètement à travers Tripoli.

Après la chute du régime, les autorités de la transition ont songé à le reconvertir en zone verte, en parc d'attractions ou encore en monument à la mémoire des martyrs, mais le chaos politique qui a suivi a enrayé tout projet.

Les familles qui s'y sont installées vivent sous la menace d'une expulsion alors qu'à Tripoli, les pelleteuses rasent les constructions anarchiques qui ont fleuri au fil des ans.

Selon des informations obtenues par l'AFP, les autorités envisagent désormais de transformer l'ancien QG en lieu de promenade.

Je ne partirai pas, tempête Hassan, dont le prénom a été changé à sa demande et qui a dépensé l'équivalent de 27 000 € pour rénover sa maison.

Elle était dans un état lamentable, sans portes ni fenêtres, se souvient le quadragénaire qui s'y est installé quand Kadhafi était vivant, peu avant sa capture.

Dix ans après la traque mortelle du dictateur dans son fief de Syrte (nord-centre) en octobre 2011, la situation politique du pays reste instable, après des années de violences et d'affrontements entre factions ennemies.

Le quotidien des Libyens reste marqué par d'importantes pénuries de liquidités, d'essence, d'électricité, auxquelles s'ajoute une crise du logement. Avec un salaire minimum qui varie entre 450 et 600 dinars (75 à 100 €) pour les fonctionnaires et un secteur bancaire à la traîne, il est très difficile d'obtenir un prêt immobilier.

Les logements sont rares, les chantiers à l'arrêt et les prix ont flambé, résume Bachir.

Avant la révolution, se loger était possible, il y avait moins de monde (à Tripoli, N.D.L.R.). Aujourd'hui, un petit appartement coûte autour des 400 000 dinars (75 000 €). Où trouver cet argent ?, lance-t-il.

La situation sécuritaire a poussé les entreprises étrangères de construction à partir, laissant en chantier quelque 200 000 logements, explique l'économiste Kamal Al Mansouri.

Avec la croissance démographique couplée à la pression sur les grandes villes en raison des déplacements dus aux combats, il est devenu difficile de trouver un logement décent, souligne-t-il.

Les affrontements autour de la capitale et les violences sanglantes dans l'Est ont mis sous pression Tripoli, qui a vu affluer des dizaines de milliers de familles affectées par la guerre.

Les prix des loyers ont plus que doublé en dix ans, constate un agent immobilier à Tripoli.

Récemment installé pour mener la transition d'ici la tenue d'élections législatives en décembre, le nouveau gouvernement a fait de l'amélioration du quotidien et la reconstruction du pays sa priorité.

R. I.

ESPAGNE

Le gouvernement va gracier les indépendantistes catalans incarcérés

Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a annoncé, ce lundi à Barcelone, que son gouvernement allait donner son feu vert à la grâce controversée des neuf dirigeants indépendantistes catalans condamnés à la prison pour la tentative de sécession de l'automne 2017, ce mardi.

« Demain, guidé par l'esprit de concorde de la Constitution, je proposerai au Conseil des ministres d'accorder la grâce aux neuf condamnés » à des peines allant de 9 à 13 ans de prison, a annoncé le dirigeant socialiste dans le théâtre du Liceu.
Une mesure cruciale pour résoudre la crise
Dans une mise en scène soigneusement orchestrée, le dirigeant socialiste a prononcé un discours intitulé « Retrouvailles : un projet d'avenir pour toute l'Espagne » devant un parterre de personnalités catalanes. Un discours qui apparaît comme l'acte final à cette grâce que le Premier ministre tente de vendre depuis des semaines à l'opinion espagnole comme une mesure cruciale en vue de trouver une issue à la crise séparatiste en Catalogne.
Selon plusieurs médias, le Conseil des ministres pourrait adopter cette mesure, ce mardi, afin de permettre aux indépendantistes de ne pas purger la fin de leur peine et de sortir de prison. Pedro Sanchez a ensuite prévu de s'adresser à la Chambre des députés le 30 juin.



LES INDÉPENDANTISTES VEULENT UNE « AMNISTIE TOTALE »

« La grâce, prévue par la Constitution (…) est l'expression de la volonté d'une société de pardonner », a expliqué la ministre des Affaires étrangères Arancha Gonzalez Laya, en déplacement au Luxembourg. Les indépendantistes exigent eux une amnistie totale, c'est-à-dire l'effacement du délit. Manifestant, avec des centaines d'autres, devant le théâtre où Pedro Sanchez s'est exprimé. La tentative de sécession de la riche région du nord-est de l'Espagne a constitué l'une des pires crises politiques qu'ait vécue l'Espagne depuis la fin de la dictature franquiste en 1975. Malgré son interdiction par la justice, le gouvernement régional de l'indépendantiste Carles Puigdemont avait organisé un référendum d'autodétermination, émaillé de violences policières dont les images avaient fait le tour du monde.
Quelques semaines plus tard, le parlement catalan avait déclaré unilatéralement l'indépendance de la région, provoquant la réaction immédiate du gouvernement espagnol, alors aux mains des conservateurs, qui avait destitué le gouvernement régional et mis la région autonome sous tutelle. Poursuivis par la justice, les dirigeants indépendantistes avaient quitté l'Espagne, comme Carles Puigdemont, ou s'étaient retrouvés derrière les barreaux.
Selon un récent sondage de l'institut Ipsos, 53 % des Espagnols sont opposés à l'indépendance, alors qu'une large majorité (68 %) y est favorable en Catalogne.
Selon plusieurs analystes, Pedro Sanchez fait maintenant ce pari très risqué politiquement car les prochaines élections nationales, prévues au plus tard en janvier 2024, sont suffisamment éloignées. « Avec le temps, la grâce apparaîtra anecdotique si l'économie va bien » grâce au mégaplan de relance européen, souligne Pablo Ferrándiz, sociologue à l'Université Carlos III de Madrid.
Reste désormais à voir si cette mesure – qui ne concernera pas Carles Puigdemont, toujours poursuivi par la justice espagnole – pourra permettre de faire avancer le dialogue en Catalogne, où le nouveau président régional indépendantiste, PereAragonés, est un modéré.
« La grâce est une pièce fondamentale. C'est la clé qui ouvre le cadenas » en Catalogne, juge OriolBartomeus, professeur de sciences politiques à l'Université Autonome de Barcelone. Mais le « chemin ne va pas être facile », selon lui, alors que les indépendantistes campent sur leur exigence d'un référendum d'autodétermination, une revendication dont le gouvernement ne veut pas entendre parler.

R. I.

TURQUIE

La justice ouvre la voie à une interdiction du parti pro-kurde HDP

La Cour constitutionnelle turque a validé lundi un acte d'accusation déposé par un procureur qui réclame l'interdiction du Parti démocratique des peuples (HDP, pro-kurde) en raison de ses liens présumés avec des militants du PKK, ont déclaré les médias d'État.
Un premier acte d'accusation avait été transmis à la Cour constitutionnelle en mars par le procureur général de la Cour de cassation mais la Cour suprême l'avait rejeté en raison de vices procéduraux.
Une nouvelle version de l'acte d'accusation a été déposée début juin et c'est cette dernière qui vient d'être validée à l'unanimité par les membres de la Cour constitutionnelle, ouvrant ainsi la voie à un procès pour interdire le troisième plus grand parti du Parlement.
L'acte d'accusation va maintenant être adressé à la défense du HDP. Selon l'agence de presse Anadolu, les juges ont en revanche rejeté une tentative de blocage des comptes du parti.
Cette affaire est le point culminant d'une répression menée depuis des années contre le HDP, au cours de laquelle des milliers de ses membres ont été jugés pour des motifs essentiellement liés au terrorisme.
Le parti nie tout lien avec le terrorisme et a déclaré que l'affaire était une "opération politique".
Les alliés nationalistes de l'AKP, le parti du président turque RecepTayyipErdogan, demandent l'interdiction du HDP en raison de ses liens présumés avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).
Cette pression coïncide avec la chute de la popularité de l'AKP et de ses alliés dans les sondages, alors que le gouvernement d'Erdogan lutte contre les retombées économiques de la pandémie de coronavirus.Les élections ne sont pas prévues avant 2023.
La Turquie a une longue tradition de fermeture des partis politiques considérés comme une menace et a interdit par le passé une série d'autres partis pro-kurdes. Ses détracteurs affirment que son système judiciaire est soumis à une influence politique, ce que l'AKP et ses alliés réfutent.
Lors des élections législatives de 2018, le HDP avait remporté 11,7% des voix, soit près de 6 millions de votes. Il compte 55 députés à l'assemblée qui compte 600 sièges.
"L'assaut complet contre le HDP & le droit des millions de personnes qui ont voté pour lui pour les représenter se poursuit", a dénoncé sur Twitter Emma Sinclair-Webb de HumanRights Watch.

R. I.

COVID-19

La Tunisie annonce un confinement général dans quatre régions

POUR FACILITER la prise en charge des malades dans les hôpitaux, les gouvernorats de Béjà, de Siliana, de Zaghouan et de Kairouan seront confinés jusqu'au 27 juin.
Le gouvernement tunisien a annoncé, dimanche 20 juin, avoir décrété un nouveau confinement général dans quatre régions où le taux de contamination dépasse les 0,4 %, alors que les hôpitaux peinent à soigner les cas les plus graves dans certaines zones du pays.
Les gouvernorats de Béja (nord-ouest), Siliana, Zaghouan (nord) et Kairouan (centre) seront confinés pour une semaine, jusqu'au 27 juin, a précisé la présidence du gouvernement dans un communiqué publié sur Facebook. Il s'agit des régions ayant enregistré plus de 400 cas positifs pour 100 000 habitants au cours des quatorze derniers jours. Face à la détérioration dans ces régions, des campagnes régionales de dépistage et des centres d'isolement pour les cas positifs seront mis en place, ont précisé les services du premier ministre Hichem Mechichi.
Les examens en cours dans les établissements scolaires se poursuivront néanmoins dans ces régions, avait indiqué la même source samedi soir dans un autre communiqué.
Les services de santé militaire ont été mobilisés cette semaine pour faire face à la dégradation de la situation à Kairouan, où les établissements de santé peinent à faire face à l'afflux de malades.
La Tunisie, qui a levé la plupart des restrictions à l'approche de la saison touristique, à l'exception d'un couvre-feu de 22 heures à 5 heures, enregistre actuellement plusieurs dizaines de décès et plus de 2 000 nouveaux cas confirmés par jour pour 12 millions d'habitants.Le pays a détecté 382 950 cas confirmés par tests et 14 038 morts depuis mars 2020, selon les chiffres de l'américaine John-Hopkins.

Les Algériens Bettir et Guerioua rejoignent Hadj-Beyour aux Jeux de Tokyo

Les athlètes algériens Hocine Bettir et Samira Guerioua ont rejoint leur compatriote, Hadj-Ahmed Beyour aux Jeux Paralympiques de Tokyo (24 août-5 septembre), après avoir décroché leurs billets, dimanche lors du concours de la 11e édition de la Coupe du monde de para-powerlifting de Fazza, à Dubaï (Emirats arabes unis).



Engagé dans la catégorie des 65kg, le chef de file du para-powerlifting algérien, Hocine Bettir s'est distingué en arrachant la médaille d'or du rendez-vous de Fazza, après avoir réussi une barre à 191kg à son dernier essai, devant le Chinois Jorge Carinao (190kg aussi à son 3e essai).Grâce à sa nouvelle prestation à Fazza, Hocine a non seulement remporté l'or, mais en même temps a grimpé à la 4e position au classement paralympique, assurant du coup, sa présence, pour la seconde fois de suite, à des Jeux paralympiques, après sa participation à la dernière édition au Brésil en 2016.Bettir a devancé Jorge Carinao (Chine), auteur de 190kg et le Britannique Mark Swan (179 kg).Quelques heures, avant le sacre de Bettir, sa compatriote Samia Guerioua a été toute heureuse de s'être qualifiée de son côté aux joutes de Tokyo-2020, dans la catégorie des 45kg, malgré qu'elle avait pris part au concours des 41kg au tournoi de Fazza, terminant 9e avec une barre à 84kg (nouveau record d'Algérie).Guerioua avait la possibilité de se qualifier aux JP-2020 dans la catégorie des 45kg où elle était positionnée 7e au classement paralympique, une place qu'elle a maintenu pour se qualifier. Elle marquera d'ailleurs une deuxième participation à des Jeux paralympiques après ceux de Rio De Janeiro en 2016, où elle avait reçu une invitation (Wild Carte).Pour sa part, l'athlète Hadj-Ahmed Beyour avait ouvert le bal à ses compatriotes, en obtenant une qualification historique pour lui (la première de sa carrière de sportif). A Fazza, Beyour a pris la 6e position chez les 49kg, une place qui lui a permis de grimper à la 7e position au classement paralympique, avec une charge à 147kg réussie au 3e et dernier essai. L'Algérie avait participé avec trois athlètes à la 11e édition de la Coupe du monde de para-powerlifting de Fazza, à Dubaï (Emirats arabes unis) qui prend fin, jeudi avec les catégories lourdes. Plus de 260 powerlifteurs des deux sexes, représentant 60 pays dont 12 africains, participent à la 11e édition de la Coupe du monde de Fazza à l'issue de laquelle la liste finale des athlètes qualifiés pour le rendez-vous nippon sera connue. Il est à rappeler que la compétition de Fazza était la première pour les trois athlètes algériens depuis le Championnat du monde en juillet 2019 au Kazakhstan. Une absence qui aurait pu pénaliser les athlètes qui craignaient qu'elle laisse des conséquences néfastes pour leur rendement à Fazza. Depuis le mois d'octobre dernier, les trois athlètes algériens ont effectué, dans de bonnes conditions de préparation, plusieurs stages en Algérie. Toutefois, le grand souci de cette préparation était le manque cruel de compétition et de tests. Les athlètes avaient raté, pour diverses raisons, trois grandes compétitions (la Coupe du Monde de Manchester, celle de Pattaya en Thaïlande et enfin de Tbilissi en Géorgie en mai).

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES :

Huit nouvelles médailles, dont quatre en or, pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne d'athlétisme (messieurs-dames) a décroché huit médailles dont quatre en or, lors de la 4e et dernière journée des Championnats arabes des nations, disputée dimanche au stade Radès de Tunis, terminant avec une moisson de 21 breloques (6 or, 7 argent, 8 bronze).Les médailles d'or étaient l'œuvre de de Abdelmalik Lahoulou sur 400m haies avec un temps 49.45, Larbi Bourrada dans les épreuves du décathlon (poids, longueur, hauteur, 100m, 400m), Yasser Mohamed- Tahar Triki au saut en longueur et Mohamed-Ali Gouaned (800 mètres) avec un temps de 1:46.67. Pour sa part, Abdelmoumène Bourekba a décroché la médaille d'argent (Disque), réalisant un nouveau record national de 58m et 44cm. Idem pour sa compatriote Loubna Ben-Hadja (400 mètres/haies) qui a eu l'argent avec un chrono de 57:39. Les médailles de bronze ont été obtenues par Samira Messad au 400 mètres/haies avec un chrono de 58.20 et Kaouthar Salmi au triple saut .Lors de la troisième journée disputée samedi, la sélection algérienne a décroché quatre médailles dont deux en or.Les deux médailles d'or algériennes ont été remportées par le triple sauteur Yasser Mohamed-Tahar Triki avec une marque à 17,26 m, et la spécialiste du lancer du marteau Zouina Bouzebra grâce à un sixième essai mesuré à 65,20m, établissant un nouveau record d'Algérie et arabe de la spécialité. Les deux breloques en bronze sont revenues à Fatiha Bahi-Azzoum sur 3000m steeple et Riham Sennani sur 10.000m, dont c'est la deuxième médaille de bronze, après celle obtenue sur 5.000m.Lors des deux premières journées de compétition, disputées mercredi et jeudi, la sélection algérienne s'était distinguée grâce aux médailles d'argent décrochées par Rahil Hamel (100m haies), Amine Bouanani (110m haies), Mohamed-Ali Gouaned (400m), Hicham Bouchicha (3000m steeple) et Yousra Arara (hauteur), alors que celles en bronze ont été l'œuvres (1.71m) de Souad Azzi (20km marche), Riham Sennani (5000m), Roumaïssa Belabiod (longueur) et Hicham Bouhanoune (hauteur).Cette 22e édition des Championnats arabe, initialement prévue l'année dernière avant d'être reportée à cette année en raison de la pandémie de Covid-19.

NATATION

Nouveau record national pour l'Algérien Syoud , Souad Cherouati valide son billet pour les JO

LE NAGEUR algérien Jaouad Syoud a établi un nouveau record national sur 200m 4 nages, dimanche lors de la sixième et dernière journée des Championnats de France en grand bassin (50m) qui se déroulent dans le complexe aquatique de Chartres, validant ainsi son billet pour la finale A, prévue en fin de journée. Le sociétaire de l'Olympic Nice a pris la deuxième place de sa série avec un temps de 2:00.03, améliorant au passage son ancien record (2:01.00), réalisé lors de l'Open de Marseille, en mars dernier. Le nageur algérien avait amélioré son record d'Algérie du 200m papillon, jeudi dernier lors de la 3e journée de la compétition. Il avait pris la deuxième place de sa série avec un chrono de 1:59.34.Aussi, Syoud (21 ans) a réalisé de nouveaux minima B pour les JO-2020 sur 400m 4 nages avec un temps de 4:19.02. Au total, quatre nageurs algériens ont réalisé les minimas pour les JO pour le moment. Il s'agit d'Oussama Sahnoune (minima A sur 50 et 100 m nage libre), Jaouad Syoud (minima B sur 200 et 400m 4 nages, 100 et 200m papillon), Abdellah Ardjoune (minima B sur 100 et 200m dos) et Amel Melih (minima B sur 50m nage libre). Par ailleurs l'autre bonne nouvelle est celle de la nageuse algérienne Souad Cherouati a validé son ticket pour les Jeux Olympiques de Tokyo-2020, dans l'épreuve ''eau libre'', à l'issue de sa participation au marathon qualificatif ''FINA 2021'', disputé à Setubal (Portugal) samedi et dimanche. L'Algérienne a bouclé les 10 km à la 30e place avec un chrono de 2h 13min 11sec, alors que sa compatriote Majda Chebaraka n'a pas terminé la course. Outre Cherouati, quatre autres nageurs algériens ont réalisé les minima pour les JO pour le moment. Il s'agit d'Oussama Sahnoune (minima A sur 50 et 100 m nage libre), Jaouad Syoud (minima B sur 200 et 400m 4 nages, 100 et 200m papillon), Abdellah Ardjoune (minima B sur 100 et 200m dos) et Amel Melih (minima B sur 50m nage libre).

ATHLÉTISME (MONDIAUX-2022 ET 2023):

Une prime supplémentaire de 2 millions de dollars pour les athlètes

L'INSTANCE mondiale de l'athlétisme a annoncé par la voix de son président, sa décision d'allouer une enveloppe supplémentaire de 2 millions de dollars pour les primes versées aux athlètes à l'occasion des Mondiaux en plein air 2022 à Eugene, dans l'Oregon (Etats-Unis), et lors de l'édition suivante prévue à Budapest en 2023. Cette somme sera prélevée sur l'amende payée par la Fédération russe d'athlétisme (RusAF) pour avoir enfreint les règles antidopage, a indiqué l'instance.» Les 18 derniers mois ont été vraiment difficiles pour des milliers d'athlètes qui gagnent leur vie en participant à des événements dans le monde entier», a expliqué le président de l'IAAF, Sebastian Coe depuis Eugene, où se déroulent actuellement les sélections olympiques américaines. « Bien que nous nous soyons efforcés d'aider les réunions dans le monde entier à organiser autant d'événements que possible au cours de cette période – plus de 600 événements – nous savons que de nombreux athlètes ont eu une année très maigre l'an passé et qu'ils connaissent encore des difficultés cette année», a souligné Coe. L'an passé, 193 athlètes issus de 58 pays ont reçu jusqu'à 3 000 dollars de la part de World Athletics pour couvrir leurs dépenses de nourriture, logement et entraînement. Avec un million de dollars de plus pour les Mondiaux 2022 et 2023, chacune des 44 épreuves individuelles sera dotée de 23 000 dollars de prix supplémentaires. Aux Mondiaux 2019 à Doha en 2019, 7 530 000 dollars ont été distribués aux athlètes ayant terminé dans les huit premiers d'une épreuve. Le million de dollars de prix supplémentaires devrait ensuite être intégré au contrat de la ville hôte à partir de 2025.

FORMULE1 / GP DE FRANCE : LE NÉERLANDAIS VERSTAPPEN SACRÉ

LE NÉERLANDAIS Max Verstappen (Red Bull) a remporté dimanche le Grand Prix de France de Formule 1 en dépassant le Britannique Lewis Hamilton (Mercedes), 2e, dans l'avant-dernier tour sur le circuit Paul Ricard du Castellet.Ce succès, doublé du point du meilleur tour en course, lui permet de porter de 4 à 12 longueurs son avance sur le septuple champion du monde au classement des pilotes.
La deuxième Red Bull du Mexicain Sergio Pérez complète le podium de la 7e manche de la saison, devant l'autre Mercedes du Finlandais Valtteri Bottas. Chez les constructeurs, cela permet à l'écurie autrichienne de porter son avantage sur sa rivale allemande de 26 à 37 points.
Devant 15.000 spectateurs (ce qui en fait l'événement le plus important organisé en France depuis le début de la pandémie de Covid-19), tout n'avait pourtant pas bien commencé pour le poleman Verstappen, doublé par Hamilton après avoir perdu le contrôle de sa monoplace au premier virage. Mais un premier arrêt aux stands plus précoce puis un second arrêt peu après la mi-course (alors qu'Hamilton n'a changé qu'une fois de pneus) lui ont permis de sceller la victoire dans les derniers kilomètres.

COUPE DE LA CAF (DEMIE FINALE - ALLER) :
COTON SPORT DE GARAOUA 1 – JS KABYLIE 2

L'emprunte des «Hommes»

La JS Kabylie digne et seul représentant du football algérien jusque-là en coupe de la CAF, a franchi un grand pas vers la finale, en battant dimanche la formation camerounaise de Coton Sport, sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-1), en demi-finale (aller) de l'épreuve, disputée au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé (Cameroun).

Les locaux ont ouvert le score par l'entremise de Lambert-Gueme Araina (29e), avant que la JSK n'égalise peu avant la pause par Ahmed Kerroum (45e+2). En seconde mi-temps, le capitaine kabyle Réda Bensayah a inscrit le but de la victoire (62e).Malik Raiah a même inscrit un but à la 39e minute, avant que l'arbitre égyptien, Amine Omar ne l'annule pour hors-jeu, en recourant à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). A l'issue de cet exploit ,le coach des Canaris, Denis Lavagne, s'est montré très satisfait de ce résultat. « Mon équipe a fait un grand match. Mes joueurs ont montré une force de caractère incroyable en marquant un but avant la mi-temps, parce qu'il ne faut pas oublier que nous avons encaissé un but sur coup de pied arrêté contre le cours du jeu. Pour autant, nous sommes revenus au bon moment. Notre objectif pour ce match aller était de faire match nul en marquant le plus de buts possibles, mais nous avons finalement fait mieux qu'espérer ! Grâce à ce



score de 1-2, le Coton sport devra désormais nous marquer deux buts pour passer.» S'il s'est montré satisfait, Lavagne a mis en garde les siens contre tout excès de confiance qui serait dangereux pour la manche retour prévue dimanche prochain au Stade du 5 Juillet : « Certes, nous avons déjà battu le Coton sport à trois reprises dans cette compétition. Pour autant, il faudra rester sereins et bien préparer ce match retour qui se jouera dans un grand stade au gazon naturel, ce qui est un avantage pour nous. Mes joueurs vont devoir rester concentrés pour ce match retour pour finir le travail. Ce ne sera qu'après que nous pourrons penser à la finale et à notre potentiel futur adversaire. » Pour rappel, Cette rencontre initialement domiciliée à Garoua, a été délocalisée par la CAF à Yaoundé, en raison de l'absence du système de la VAR, tel qu'exigé par l'instance continentale.10.000 spectateurs étaient présents dans les tribunes du stade Ahmadou-Ahidjo, après l'accord de l'instance du football africain d'autoriser la présence du public dans le stade. Le match «retour» aura lieu dimanche prochain au stade olympique du 5-Juillet (20h00). Le Raja de Casablanca et les Egyptiens de Pyramids ont fait match nul (0-0), dimanche au Caire, au titre de la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération du football .S.S

LIGUE 1 (26E JOURNÉE)

L'ESS bat le CABBA (2-0) et marque son territoire

L'ES SÉTIF, vainqueur dimanche à domicile dans le derby des hauts-plateaux face au CABB Arreridj 2 à 0 (mi-temps : 1-0), a conforté sa position de leader, en match décalé de la 26e journée du championnat de Ligue 1 de football. L'Entente a dû attendre le temps additionnel de la première période pour faire la différence, grâce à un penalty transformé par Houssam-Eddine Ghacha (45e+2). En seconde période, les Sétifiens ont corsé l'addition par l'entremise d'Akram Djahnit, toujours sur penalty (80e).A l'issue de cette victoire, l'ESS préserve son avance de sept points d'écart sur son poursuivant direct la JS Saoura, alors que le CABBA concède sa première défaite après une série de six matchs d'invincibilité.En ouverture de cette 26e journée, la JSS a conforté sa position de dauphin, en l'emportant samedi à Béchar face à la lanterne rouge la JSM Skikda (3-0), alors que le MC Oran a renoué avec la victoire, après deux défaites de rang, toutes compétitions confondues, en l'emportant à la maison face au MC Alger (2-1), et reste sur le podium .Dans le bas du classement, le premier relégable le NA Husseïn-Dey n'a pas fait mieux qu'un match nul, en déplacement face à l'ASO Chlef (1-1), et reste toujours sans la moindre succès, depuis sa dernière victoire en championnat face au RC Relizane (3-0) le 26 février dernier.La 27e journée de la compétition se jouera samedi, dimanche, et lundi prochains, et sera marquée par l'affiche entre le MC Alger et l'ES Sétif. Cette journée sera tronquée du match JS Kabylie - WA Tlemcen, reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des «Canaris» en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), dimanche 27 juin face aux Camerounais de Coton Sport au stade du 5-juillet d'Alger (20h00).

FOOT / EQUIPE NATIONALE (U17) :

29 joueurs retenus pour un stage de présélection du 20 au 30 juin à Alger

LA DIRECTION technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a arrêté une liste de 29 joueurs pour un stage de présélection, prévu du 20 au 30 juin à Alger, en vue de constituer l'équipe nationale des moins de 17 ans (U17), a indiqué la FAF dimanche sur son site officiel.Cette liste a été arrêtée par la DTN « à travers le staff de l'Académie de la FAF de Sidi Bel-Abbès», précise la même source, soulignant que quatre rencontres d'application seront au programme du stage.Le premier match se jouera lundi contre la présélection nationale des joueurs nés en 2005, alors que le deuxième match est fixé au jeudi 24 juin face au CR Belouizdad (U17). Les coéquipiers d'Abdel Ahed Bentoumi (ES Sétif) croiseront le fer ensuite avec le Paradou AC (U17) le dimanche 27 juin, tandis que le dernier match aura lieu le mercredi 30 juin devant l'USM Alger (U17).Parmi les 29 joueurs convoqués pour ce stage, un seul élément évolue à l'étranger, il s'agit de Ziad Mohamed Ali Salah (Zamalek SC/Egypte).» Vingt joueurs figurant dans le noyau global de la sélection nationale ont subi des tests d'évaluation au Centre technique régional de Sidi Bel-Abbès, programmés en trois mini-stages sous la conduite de Rezki Remane et son équipe», conclut la FAF.

LISTE DES 29 JOUEURS CONVOQUÉS :
Gardiens de but : Hamadi Tarek, Djellid Saâda, Benfatiha Imad et Bouteldja Mehdi (Académie de la FAF de Sidi Bel-Abbès). Joueurs de champ : Rachid Mohamed Islam, Bouaouiche Rami, Haouchine Chamseddine, Mahmoudi Ahmed Chérif, Azzouni Kheïreddine, Amem Faïz, Mohandi Mohand Saïd, Souilah Okba, Ammour Mohamed Fouad, Mezouar Mohamed El-Aziz, Dahmane Bounoua Mohamed, Bousseroual Zinédine, Charfi Abdelmoumen, Ziati Abdelhafid, Anatof Meslem, Bouhanouche Mohamed Amine et Gassi Yakoub (Académie de la FAF de Sidi Bel-Abbès), Bouziani Salah-Eddine (JS Saoura), Bentoumi Abdel Ahed, Messahel Idriss et Hamlaoui Samir (ES Sétif), Badani Younes et Guergour Chafaï (Paradou AC), Boubesla Amine (RCG Oran), Ziad Mohamed Ali Salah (Zamalek SC/Egypte).

FOOT / COUPE ARABE DES NATIONS (U20) : L'ALGÉRIE BAT LA MAURITANIE (1-0)

L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE de football des moins de 20 ans (U20) de football, s'est imposée dimanche face à son homologue mauritanienne 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en match disputé au stade international du Caire, comptant pour la 1re journée (Gr.A) de la Coupe arabe des nations de la catégorie, qui se déroule en Egypte (20 juin - 6 juillet).Les Algériens ont dû attendre le temps additionnel pour arracher la victoire, grâce à un but marqué par le sociétaire de Valenciennes FC (France) Issam Bouaoune (90e+5) d'un tir puissant dans la surface. Dans l'autre match du groupe A, l'Egypte (pays hôte) a démarré le tournoi sur le bon pied, en s'imposant un peu plus tôt dans la journée face au Niger (2-0).Les joueurs du sélectionneur Mohamed Lacete enchaîneront mercredi en affrontant l'Egypte (15h00), avant de boucler la phase de poules en défiant le Niger, samedi prochain (15h00).Seize nations prennent part à cette compétition, où elles ont été scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS) : MESSAOUDI CREUSE L'ÉCART EN TÊTE ET SE BLESSE

L'ATTAQUANT international A' de la JS Saoura, Billel Messaoudi, auteur d'un but samedi lors de la victoire décrochée à domicile face à la JSM Skikda (3-0), a creusé l'écart en tête du classement
des buteurs de la Ligue 1 de football en atteignant la barre des 17 réalisations, à l'occasion de la 26 journée. Titularisé, Messaoudi a cédé sa place en seconde période pour cause de blessure. Selon la page officielle Facebook du club, «le joueur sera soumis à des examens approfondis pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la période de son indisponibilité».Messaoudi compte provisoirement quatre buts d'avance sur son poursuivant direct Mohamed Amine Amoura (ES Sétif). Ce dernier aura une belle occasion de réduire l'écart sur le buteur de la JSS, à l'occasion du derby des hauts-plateaux, prévu ce dimanche face au CA Bordj Bou Arréridj, au stade du 8-Mai-1945 de Sétif (17h45).Les deux premiers au classement des buteurs ont offert la victoire à l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, jeudi face à l'équipe première du Liberia (5-1), en match amical disputé au nouveau stade d'Oran. Amoura s'est distingué de fort belle manière en signant un quadruplé, alors que Messaoudi a conclu le festival offensif en transformant un penalty. Ce duo de tête est suivi par trois joueurs qui occupent conjointement la 3e place avec 11 buts chacun. Il s'agit de Samy Frioui (MC Alger), Hicham Khalfallah (Olympique Médéa puis CR Belouizdad) et Amir Sayoud (CR Belouizdad).Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs buteurs lors de la saison 2019-2020, suspendue en mars 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Tiaïba (AS Aïn M'lila puis Al-Taee Hail -Arabie saoudite— puis AS Aïn M'lila) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal et Al-Wakrah/Qatar) avec 10 buts chacun.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:32	16:23	19:56	21:37
CONSTANTINE	03:26	12:36	16:27	19:59	21:39
ALGER	03:38	12:50	16:42	20:15	21:55
OUARGLA	03:54	12:41	16:22	19:53	21:22
CHLEF	03:48	12:57	16:47	20:20	21:59
MOSTAGANEM	03:55	13:02	16:52	20:24	22:02
ORAN	03:59	13:05	16:54	20:26	22:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7024 – MARDI 22 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	18°
Oran	26°	18°
Constantine	33°	17°
Ouargla	46°	29°

ACCIDENT MORTEL À AÏN NAÂDJA

Le chauffard écope de trois ans de prison ferme

Le président du tribunal correctionnel d'Hussein Dey a condamné ce lundi le chauffard ayant causé le décès du jeune marié Mourad Oussama Bennani à trois ans de prison ferme. Le président en charge du dossier a infligé au meurtrier une amende de 100 000 dinars.

L'inculpé qui a nié eu l'intention de mettre fin aux jours de sa proie a été frappé d'une interdiction de conduire un véhicule pendant quatre car le président a décidé de lui retirer son permis de conduire durant quatre ans.
Son avocat a décidé d'introduire un appel à la chambre pénale de la cour d'Alger pour la révision du procès de son client.
Pour rappel, le chauffard auteur de l'accident corporel de la circulation qui a coûté la vie à un jeune homme qui s'apprêtait à changer la roue de son véhicule au niveau de la Rocade Sud d' Ain Naâdja (Alge), est un jeune homme qui n'a pas d'antécédents judiciaires.
Il convient de signaler que le Procureur de la République du tribunal d'Hussein Dey Benazza a animé une conférence de presse où il a exposé les faits de cette affaire
Le premier responsable du parquet Oussama Benaza a précisé qu'un accident de la route est survenu, vendredi 4 juin 2021 aux environs de 15:00 au niveau



de la Rocade Sud près de l'Hôpital militaire d' Ain Naâdja, après qu'un véhicule de marque»Kia Sorento» a percuté la victime dénommée»Benani Mourad Oussama» qui changeait la roue de son véhicule de marque «Peugeot 206», provoquant son décès sur place.
«L'auteur de l'accident a pris la fuite avant d'être arrêté immédiatement au niveau de l'échangeur autoroutier à l'entrée de la commune de Gué de Constantine par les éléments de la Gendarmerie nationale», a-t-il expliqué, ajoutant que»l'auteur est un jeune homme né en 1998, célibataire et sans antécédents judiciaires». «Après avoir été informés des faits par les éléments de la police judiciaire, nous avons ordonné l'ouverture d'une enquête et la présentation du concerné devant le parquet de la République dès parachèvement des formalités légales. Le concerné a subi des examens et des analyses médicaux dont les résultats ont été négatifs et révélaient que le mis en cause n'était pas sous l'effet de l'alcool, ni d'aucun autre stupéfiant».
Le prévenu a été présenté devant le parquet de la République et après audition des parties, le dossier de l'affaire a été transmis à la section des délits conformément aux procédures de comparution immédiate et ce pour»homicide involontaire» et»délit de fuite pour échapper à la responsabilité pénale et civile», a relevé la même source judiciaire.

Redouane Hannachi

CONSTANTINE

Une femme-escroc de 32 ans sous les verrous

LA BRIGADE criminelle de la police judiciaire de Constantine a réussi à mettre hors d'état de nuire une jeune fille de 32 ans qui s'est spécialisée dans l'arnaque et l'escroquerie par le biais des réseaux sociaux notamment sur Facebook. L'affaire a été déclenchée sur la base de plaintes déposées par plusieurs citoyens victimes de l'internaute-filou qui proposait à des prix compétitifs des appareils électroménagers de marques internationales bien connues, apprend-on ce lundi de source policière. L'enquête a révélé que la mise en cause ouvrait des comptes Facebook avec des pseudonymes où elle offrait à des prix défiant toute concurrence sa marchandise, avant d'imposer à ses clients (victimes) de lui verser des avances sur un compte ccp avant de procéder à sa fermeture. Elle recourait au même procédé en rouvrant un autre compte bancaire du nom d'une autre personne. L'arnaqueuse a ainsi réussi à subtiliser à ses (clients) près de 900 millions de centimes dans des ventes fictives sur Facebook, précise la même source. Après avoir déposé des plaintes, les victimes ont fini par lancer des mises en garde sur Facebook contre les agissements de cette délinquante du net. L'enquête révélera aussi que la femme malhonnête était recherchée dans des affaires similaires à travers plusieurs wilayas. Elle a été présentée devant la juridiction territorialement compétente et écrouée. Elle devra répondre des chefs d'inculpation d'arnaque et escroquerie de citoyens via les réseaux sociaux.

Amine B.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

35 personnes sous mandat de dépôt et 10 autres sous contrôle judiciaire

LE MINISTÈRE de la Justice a annoncé lundi le placement de trente-cinq (35) personnes sous mandat de dépôt et de dix (10) autres sous contrôle judiciaire pour violation des dispositions de la loi organique portant régime électoral lors des élections législatives du 12 juin.
«Dans le cadre des efforts visant à assurer la régularité des élections législatives du 12 juin, des mesures judicaires ont été prises à l'encontre des contrevenants aux dispositions de la loi organique portant régime électoral, donnant lieu au placement de trente-cinq (35) personnes sous mandat de dépôt et de dix (10) autres sous contrôle judicaire», a précisé le ministère de la Justice dans un communiqué.
Les juridictions ont également prononcé contre certains»des peines de prison ferme oscillant entre six (6) et dix-huit (18) mois et une amende allant jusqu'à 100.000 DA», et ce, dans le cadre de poursuites judiciaires conformément aux procédures de comparution immédiate pour trente-neuf (39) personnes et d'enquête judiciaire pour trente (30) autres.
La police judiciaire»poursuit ses investigations à travers l'ensemble du territoire national concernant 86 faits signalés impliquant soixante-sept (67) personnes et d'autres non identifiées», selon le ministère. Les faits signalés concernent notamment»la distribution le jour du scrutin de documents en lien avec la campagne électorale, la perturbation du fonctionnement d'un bureau de vote, l'intrusion dans un centre de vote, le vol de bulletins de vote d'un bureau de vote pour leur distribution à l'extérieur, l'offre de dons en numéraire aux électeurs pour influencer leur vote et l'introduction de bulletins de vote dans l'urne sans la présence d'électeurs».

M. D.

MÉDIAS

Décès de la journaliste de Canal Algérie Wafa Meftah

LA JOURNALISTE et animatrice de Canal Algérie, Wafa Meftah Rezki est décédée ce dimanche soir à l'âge de 42 ans des suites d'une longue maladie, ont annoncé ses collègues sur les réseaux sociaux.
Recrutée en 2004 au sein de la chaine francophone de l'ENTV en tant que journaliste, la défunte a travaillé ces dernières années dans le service production. Elle a animé plusieurs émissions dont «parole de femmes» et «c'est le week-end» durant lesquelles elle se consacrait aux sujets de société, donnant la parole aux jeunes et aux associations de la société civile. La nouvelle de son décès a fait le tour des réseaux sociaux notamment sur Facebook. De nombreuses associations, des personnalités et de téléspectateurs ont publié des messages de condoléances adressés à sa famille et à ses collègues de la chaine.
«Nous sommes effondrés par cette triste nouvelle. Nous perdons une collègue aux grandes qualités humaines et professionnelles», dira au *Jeune Indépendant* le directeur de Canal Algérie, Ahmed Kateb, qui ajoute que «la défunte était très pugnace dans son travail pour être à l'écoute des algériens de toute couche sociale». Son collègue Zoheir Bendimerad animateur et présentateur du journal télévise ne pouvait contenir ses émotions se disant «choqué» par l'annonce de sa mort. «On espérait qu'elle revienne à nous mais le destin a décidé autrement. C'est une immense perte pour nous», a-t-il dit. La défunte qui laisse un époux éploré et un jeune garçon a été enterrée hier au cimetière de Garidi à Alger après la prière de Dohr. En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer,»présente ses sincères condoléances à la famille et collègues de la défunte».
Le directeur général de l'EPTV, Chaâbane Lounakel et l'ensemble des travailleurs de la télévision algérienne tout en présentant leurs condoléances également à la famille de la défunte et ses proches, expriment leur profonde sympathie en cette pénible circonstance.

M. D.